

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2022
16h00-17h30**

Collège des représentants du personnel	NOM - Prénom	Qualité
Présent(e)s	BLONDEAU Selma AARAB Zakaria BAHI Souad BALDE Aminata BENOUADAH Nassera KONDO Bernice LEMAIRE Patrick MEGHAR Nadia NJIKI Joël SANNA Sylvette SENTUBERY Chantal SINGER Sandrine	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Excusé(e)s	ABDALLAH Sitti BORNIER Benoît DRAME Kadidiatou JEAN-LOUIS Serge	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Absent(e)s	GREIFFEMBERG Eva SEGAILLAT Sandrine ZEGGA FOUAD Anissa	Titulaire Titulaire Titulaire
Invité(e)s	PERRON Nadège	Gestionnaire du CASC

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2022
16h00-17h30

Selma Blondeau, Présidente du CASC ouvre la séance du Conseil d'Administration à 16h10.

ORDRE DU JOUR

1	Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 19 octobre 2021.	
2	Commission Vacances	Point / Retour sur les inscriptions
3	Commission Activités	Point sur les activités
4	Commission Cadeaux	Bilan distribution des cadeaux de Noël 2021
5	Commission Communication	Point sur la communication
6	Divers	

Les pouvoirs

ABDALLAH Sitti donne pouvoir à BLONDEAU Selma

DRAME Kadidiatou donne pouvoir à BAHY Souad

JEAN-LOUIS Serge donne pouvoir à KONDO Bernice

1. Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 19 octobre 2021

Aucune remarque, ni observation n'ont été apportées par l'ensemble des élus sur le compte-rendu du conseil d'administration du 6 juillet 2021.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Zakaria AARAB est arrivé à 16h25 : il demande des éclaircissements sur la légitimité du conseil d'administration.

Selma BLONDEAU lui souhaite la bienvenue et lui confirme que ce point sera abordé dans les points divers.

Joël NJIKI : « j'ai pas le temps d'attendre je dois me casser »

Chantal SENTUBERY « ça va être rapide on continue, on en débâtera dans les points divers »

2. Commission Vacances :

Point sur les inscriptions vacances et Week-ends :

	Nombre inscription	Référent / accompagnateur	Vote
Week-end Château de la Loire	Aucune inscription	Annulé	
Week-end à New York	41 participants	Référent : Kadidiatou et Selma	14 Pour et 1 abstention (CFDT)
Séjour Mongenèvre	42 participants	Référent : Nassera et Rachid	15 Pour
Séjour Tunisie du 1 au 8 mai	43 participants	Référent : Sonia Bara et Bernice	15 Pour
Circuit Cyclades	4 participants		
Crête	15 participants		
Week-end St Martin d'Ecublei	7 participants		
Séjour Croatie	13 participants		
Antalya 1 semaine	2 participants		
Antalya 2 semaines	6 participants		
Week-end St Petersbourg	Aucune inscription		

Séjour Cuba	13 participants		
Week-end Futuroscope	46 participants		

Séjour à la carte : 370 dossiers de demande de subvention soit un budget de 206 800 euros.

La présidente du CASC souligne l'importance du rôle des référents et accompagnateurs sur les séjours et week-ends et précise que les frais ne sont pas supportés par le CASC, ils ont été négociés auprès des prestataires à travers des gratuités selon le nombre d'inscrit.

Séjour Revard : 92 participants, séjour très agréable, avec de la neige, bons retours de la part des participants.

Pour le prochain séjour, il faudra étudier un forfait ski à négocier pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.

Une observation concernant certains week-ends et séjours qui n'ont pas eu d'inscription, peut être en prendre compte lors des prochaines propositions.

A noter que vu la situation sanitaire actuelle, certains de nos collègues n'ont pas réussi à se projeter.

Proposition de mettre en place un séjour lors des vacances d'Automne, suite à de nombreuses demandes dans ce sens : il a été demandé de voter

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Pour la mise en route de la période de fonctionnement des Mobil-Homes, d'avril à octobre de chaque année, les élus du CASC doivent se rendre sur le site durant 4 jours pour le grand ménage et l'inventaire avant l'ouverture des lieux.

Bernice Kondo, Sandrine Singer, Chantal Sentubery et Souad Bahi (si besoin) se proposent pour l'entretien et l'inventaire des Mobil-Homes pour la prochaine période de fonctionnement (mars 2022).

3. Commission Activités

Spectacle Roi Lion de décembre : reporté au 29 mai 2022	60 personnes	
Spectacle Roi lion (janvier)	46 personnes	
Bon Institut du Canal	138 bons	
Bon Malle aux histoires	116 bons	

Brazil Tropical	17 personnes	
Visite guidée de la conciergerie	Aucune inscription	
Atelier du chef	Aucune inscription	
Dîner Croisière	30 personnes	Départ en car, Accompagnatrice : Magalie Rudent (vote : 15 pour)
Soirée de la Femme	30 personnes	
Salon de l'agriculture	94 entrées	
Foire de Paris	44 entrées	
Paname Comédie Club	19 personnes	
Les musée de Paris	9 personnes	
PSG / Rennes	29 personnes	
PSG / St Étienne	8 personnes	
Zoo de Thoiry	62 entrées	
Jump Park	34entrées	

Le budget global de ces actions : 17 428 euros

4. Commission Cadeaux

Bilan de la distribution cadeaux 2021 :

- lundi 29 novembre, de 10h à 16h30 : réception des colis et installation des cadeaux,
- mardi 30 novembre, de 8h à 17h30 : distribution des cadeaux,
- mercredi 1^{er} décembre, de 8h à 18h30 : distribution des cadeaux.

Les prestataires nous ont informé en amont d'articles non réceptionnés, nous avons pu prévenir les collègues avant la distribution.

Une très forte influence le mardi du fait que 2 gros services n'avaient d'autre choix que de venir le mardi.

Le protocole sanitaire imposé au Théâtre permet d'accueil seulement de 30 personnes dans l'espace.

Aminata Balde : « J'ai attendu plus d'une heure dehors et une fois à l'intérieur, j'ai du faire à nouveau la queue ».

Afin de rendre l'attente moins difficile, les élus ont apporté du café, thé et biscuits aux collègues qui patientaient à l'extérieur.

A contrario, la journée du mercredi était très calme, un temps agréable avec des échanges.

Bernice Kondo : « l'attente est aussi due au fait qu'il nous manquait des bras ! »

Nassera Benouadah attendait qu'on l'appelle... Si on lui avait dit qu'on avait besoin elle serait venue...

Joël Njiki depuis le début avait dit qu'il ne participerait à aucune activité donc reste sur cette position.

Souad Bahi : au dernier CA, certains élus s'étaient positionnés et devaient me confirmer ultérieurement leur positionnement, mais je n'ai eu aucun retour, c'est noté dans le compte-rendu que nous venons de valider.

Intervention de Nassera Benouadah : Le compte-rendu a été donné que la semaine dernière, pour ceux qui n'ont pas participé au dernier CA, ils n'avaient pas l'information.

Intervention de Chantal Santubery : ce n'est pas entendable, sachant qu'on est élus, nous avons les dates, c'est aussi aux élus d'aller vers l'information et de se positionner.

5. Commission Communication

La commission communication fonctionne bien, des rappels sont envoyés régulièrement, notamment pour l'organisation de la soirée de la femme.

6. Divers

Réponse au questionnement de Zakaria Aarab :

La suppléance du bureau et des élus jusqu'aux prochaines élections a été votée en assemblée générale, en présence de Maître Rivoire, commissaire aux comptes, celle-ci est souveraine.

Les élections auront lieu en juin 2022, date encore non définie, jusque là, le Conseil d'Administration, le bureau du CASC et les élus sont donc légitimes.

Intervention en hurlant de Joël Njiki (incompréhensible), ce dont je me souviens :
S'adressant à Selma :

- Tu as dit au début du mandat que jamais tu ne travailleras avec nous.
- Tu as dit que nous ferions jamais parti du bureau du CASC (Nassera Benouadah a confirmé les dires de Joël)
- Tu voulais pas de cerveau, tu voulais des petits soldats
- Ce n'est pas une démocratie, c'est « Madame Macron » « Madame la Présidente »
- Tu parles tout le temps sur moi, « Joël à dit ça », « Joël à fait ça », « Joël fout la merde »

Après le reste j'ai rien compris, à compléter....

Intervention de Sandrine Singer : « Je prends beaucoup de plaisir à participer aux actions du CASC, à être dans le partage, l'échange... quel que soit le poste ou le rôle que j'occupe au sein du CASC ».

Intervention de Joël Njiki : « et de bien profiter ! »

Intervention de Sandrine Singer : Si tu estimes que nettoyer la salle après une soirée jusqu'à 4 heures du matin, mettre en route les mobilhomes et faire les inventaires, accompagner une sortie à la mer car personne ne s'est positionné est « PROFITER », je ne suis pas d'accord. Habituellement, je ne prends pas la parole mais là tu vas m'écouter... Toi même tu avais dit que si tu dois payer pour faire un accompagnement tu ne te positionnerais pas.

Intervention de Patrick Lemaire : Moi j'aurai bien voulu travailler avec toi Jojo, c'est vraiment dommage. Je pense que tu as oublié pourquoi tu es là, (fibre syndicale, représentativité des agents, pourquoi ils ont voté pour nous et ce qu'ils attendent de nous, à **retravailler**).

Intervention de Chantal Santery : Joël Njiki, je comprends bien que tu souhaitais la proportionnalité au sein du bureau, c'est un point à retravailler dans les statuts du CASC.

Intervention d'Aminata Balde : « pour ma part j'ai été profondément choquée de ce premier CA, je pensais que l'équipe du CASC était soudée mais je me suis vite rendue compte que c'est une histoire de pouvoir entre syndicat, j'étais déçue. Effectivement je ne me suis pas beaucoup investie de part ma vie personnelle et professionnelle ».

Joël qui hurlait...

Intervention de Nassera :

Intervention de Selma Blondeau : « Effectivement, j'ai bien eu ces propos, je voudrais remettre le contexte, c'était au début du mandat après le premier CA chaotique, et les courriers d'attaque de la CFDT. Et je m'en excuse. Cependant j'ai su passer outre, et continuer à œuvrer pour nos collègues et je me rends compte que vous êtes restés bloqués sur cela, c'est désolant »

Intervention de Zakaria Aarab : Effectivement lors du dernier CA, Souad a demandé aux élus de se positionner pour la distribution des cadeaux, je n'ai pas eu le temps de le faire. Si je comprends bien le CA est toujours légitime.

Intervention de Souad : OUI, il l'ai.

Si quelqu'un te dit le contraire, demande lui dans ce cas qui est responsable des activités en cours, qui signera les bons, les chèques pour les sorties et séjours en cours ? Car sans élus, sans bureau et sans présidence tout est annulé

Intervention de Joël Njiki : Si vous voulez tout savoir, nous avons demandé la mise sous tutelle du bureau du CASC, sur ceux je me casse, ADIEU

Intervention de Selma Blondeau : C'est bien dommage que tu n'est pas été capable de passer au-delà du premier CA d'installation...

Fin de la séance à 17h20.